

ANNEXE C
VÉHICULE DE TRANSPORT DE TROUPES 4 x 2

2020-01-08



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.

Véhicule de Transport de Troupes 4X2

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE

Le présent questionnaire porte sur les renseignements techniques, qui **doivent** être fournis aux fins d'évaluation de la ou des configurations du véhicule offerte.

Lorsqu'il est fait mention de « renseignements détaillés » dans l'un des alinéas ci-dessous, les renseignements détaillés **doivent** être fournis pour chaque spécification/exigence de rendement.

Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements demandés et mentionner le nom/titre du document ainsi que le numéro de page où se trouvent les renseignements détaillés.

La définition d'**équivalent** se trouve à la section DÉFINITION à la fin du présent document.

RENSEIGNEMENTS SUR SOUMISSIONNAIRE

Nom de soumissionnaire _____

Date _____

BPR/OPI DAPVS 4 – DSVPM 4
Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense
Issued on Authority of the Chief of the Defence Staff



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
VÉHICULE DE TRANSPORT DE TROUPES 4x2

Substituts/alternatives

Des solutions de rechange ou des substituts sont-ils offerts à titre
d' **équivalents**? OUI NON

Si oui, veuillez indiquer ci-dessous toutes les solutions de remplacement et
tous les substituts d'équipement proposés comme **équivalents** :

REMARQUE : Renseignements Détaillés

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
VÉHICULE DE TRANSPORT DE TROUPES 4x2**ALINÉAS SUR LES SPÉCIFICATIONS****Camion - Renseignements détaillés**

Châssis - Marque _____ **- Modèle** _____ **- Année** _____

3.4 Rendement - Renseignements détaillés

Renseignements détaillés souhaités : illustrations avec liste des matériaux constituant le châssis.

Les valeurs nominales se trouvent dans le ou les documents: _____
page : _____

3.6.1 Suspension - Renseignements détaillés

- (a) Détails concernant la suspension avant à la page ____ du document
Détails concernant la suspension arrière à la page ____ du document

3.7 Moteur - Renseignements détaillés

Détails à la page ____ du document _____

3.7.2 Réservoirs de Carburant

- (a) Réservoirs de carburant - **Renseignements détaillés**

Capacité à la page ____ du document _____

3.8.1 Boîte de Vitesses Manuelle Synchronisée - Renseignements détaillés.

- (a) Détails concernant la boîte de vitesses manuelle synchronisée à la page ____ du document _____

3.8.2 Essieux - Renseignements détaillés

- (a) Détails concernant l'essieu avant à la page ____ du document _____
(b) Détails concernant l'essieu arrière à la page ____ du document _____

3.8.3 Pédales d'Apprentissage de la Conduite

- (a) Détails concernant les pédales d'apprentissage de la conduite à la page ____ du document _____

3.11 Pneus et roues - Renseignements détaillés

- (a) Détails sur les pneus avant à la page ____ du document _____
(b) Détails concernant les pneus arrière à la page ____ du document _____

3.14 Système Électrique

- (a) Alternateur - **Renseignements détaillés**

Puissance à la page ____ du document _____

- (b) Batterie - **Renseignements détaillés**

Ampérage au démarrage à froid de la batterie à la page ____ du document _____



QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
VÉHICULE DE TRANSPORT DE TROUPES 4x2

3.20

Système de Corps

(a) **Carrosserie de le Transport de Troupes/Marchandises - Renseignements détaillés**

Dessin au trait montrant la carrosserie pour le transport de troupes/marchandises à la page ____ du document ____

(b) **Dispositions Relatives au Remorquage - Renseignements détaillés**

ii Détails concernant le crochet d'attelage à la page du document

DÉFINITION

La définition suivante s'applique à l'interprétation du présent questionnaire de renseignements techniques :

Le terme « *équivalent* » doit désigner une norme, un moyen ou un type de composant que le *responsable technique* a approuvé par écrit pour le présent besoin et qu'il a jugé conforme aux exigences prescrites en matière de dimensions, de forme, de fonction et de rendement.